

L'heure de la mobilisation a sonné !

Alors que les négociations font rage au parlement sur le budget 2026 depuis déjà plusieurs semaines et qu'aucune issue ne semble se dessiner (autre qu'un passage en force par le 49.3), le CA de France Travail (Conseil d'Administration) a adopté, le 18 décembre dernier, un budget pour France Travail prévoyant **1038 suppressions de postes** et une baisse de financement de l'Etat de **390 millions d'euros**. Du jamais vu. **Seuls la CGT et FO s'y sont opposés.**

Des conséquences sur les effectifs et sur nos missions

Sur les effectifs, le budget voté prévoit :

- ➔ Effectifs sous plafond* : - 515 ETPT**
- ➔ Effectifs hors plafond*** : - 523 ETPT**, notamment par la fin des contrats aidés
- ➔ **Moins 1000 contrats** de service civique.

Avec la mise en place de la loi Plein Emploi et la création de France Travail, les tâches confiées aux agent.es ne cessent d'augmenter (inscription obligatoire, contrat d'engagement,...) alors que les moyens diminuent. A l'intensification du travail s'ajoute un sentiment de perte de sens pour de nombreux et nombreuses collègues qui ne cesse de s'amplifier. L'annonce des suppressions de postes ne va faire qu'aggraver la situation et accroître la dégradation de nos conditions de travail.

**Effectifs assurant les missions pérennes*

***Equivalent Temps Pleins Travaillés*

**Effectifs supplémentaires non permanents (PEC, FSE...)*

Baisse des aides pour les usager.es

- Suppression des aides au permis de conduire à partir du 1er avril 2026,
- Allocation mensuelle du Contrat d'Engagement Jeune : -14 M€,
- Aides au développement des compétences : -109,7 M€ (-9%),
- Recentrage drastique des AIF sur les seules formations avec taux d'emploi > 70%
- Diminution de 20% des AFC

Une privatisation grandissante de nos missions

Après une augmentation en 2025 de 65% du budget des prestations (difficile de faire plus), ce dernier baisse à peine. Les prestations sous-traitées représentent encore 439 M€ en 2026. Le recours aux opérateurs privés se maintient à un niveau élevé, avec même le développement de nouvelles prestations externalisées (Agil'Cadre : 34,6 M€ (+29,7 M€), Créascope : 15,4 M€ (nouvelle prestation généralisée), Sous-traitance du 3995, Emploi accompagné des personnes en situation de handicap : 53,7 M€ transférés de l'État vers France Travail), DSI : 250 M€ par an !

La menace reste entière que la Loi Plein Emploi permette aux opérateurs privés de placement et aux agences d'intérim de réaliser le contrat d'engagement et d'accompagner les privé.es d'emploi dès leur inscription, achevant ainsi le démantèlement du service public.

Un désengagement continu de l'Etat depuis plusieurs années

- ➔ 2023 : - 322,5 M€
- ➔ 2024 : - 222 M€
- ➔ 2025 : - 230,1 M€
- ➔ 2026 : - 390 M€ (dont -225 M€ de baisse de la subvention pour charge de service public et -81 M€ sur le Plan d'Investissement dans les Compétences)

En 4 ans, le désengagement total atteint **1,16 milliard d'euros !**

Résultat du vote au CA

Contre : CGT, FO

Pour : CGC, Etat, organisations patronales

Abstention : CFDT, CFTC

La CGT ne laissera pas sacrifier le service public de l'emploi, ses effectifs et agent.es, ses missions, sur l'autel de la privatisation !

D'ores et déjà, nos militants et militantes s'organisent pour construire une mobilisation à la hauteur de cette attaque

Ni suppression de postes ! Ni plan d'efficience ! Ni GEPP ! Aucun poste n'est en trop à France Travail !

CDIisation de nos collègues précaires, embauches massives en CDI !

Abrogation de la loi Plein Emploi !

Luttons toutes et tous ensemble !

**Rejoignez-nous
et Syndiquez-vous !**

